



## À propos de LIFE – Savoir pour pouvoir

LIFE est un nouveau cadre partenarial pour fédérer les volontés, les actions, les ressources, les imaginations et accélérer l'acquisition de l'alphabétisation et de l'éducation de base pour tous dans les pays les plus touchés. Il s'agit d'un élément stratégique et d'un mécanisme opérationnel permettant d'atteindre les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation (DNUA), de l'Éducation pour tous (l'EPT) et des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de mettre en œuvre avec succès les plans nationaux d'éducation. Dans ce contexte, tous les pays répondant aux critères de LIFE (taux d'alphabétisme des adultes inférieur à 50% et/ou plus de 10 millions d'habitants dépourvus de compétences de base en matière d'alphabétisme) doivent immédiatement se mettre à la tâche pour étendre, accélérer et améliorer leurs stratégies d'alphabétisation. A ce titre, LIFE *per se* ne constitue ni un programme, ni un projet, encore moins un fonds. En revanche, c'est un cadre efficace et opérationnel pour une intervention de grande envergure et pour une mobilisation des ressources à grande échelle sur la base d'un partenariat de type nouveau.

## Mise en oeuvre de LIFE : un impératif pour l'Afrique

L'un des objectifs prioritaires figurant dans le Plan d'Action pour la Seconde Décennie de l'Éducation pour l'Afrique (2006-2015) consiste à promouvoir les compétences en matière d'alphabétisation et à développer les industries culturelles afin d'autonomiser les femmes et les hommes sur le plan économique.

La première réunion sur la mise en oeuvre de LIFE en Afrique s'est tenue à Maputo du 29 au 30 janvier 2008 et a été consolidée par la participation du Brésil et de Haïti, seuls pays LIFE de l'Amérique latine et des Caraïbes. La rencontre a mis en exergue l'énorme potentiel que renferme cette initiative pour l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), de l'EPT, de la Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation (DNUA), de celles de la Décennie des Nations Unies en vue du Développement Durable (DEDD) et de l'Union Africaine pour l'Éducation en Afrique, sans oublier les autres initiatives régionales. Elle a également fait ressortir les risques élevés liés à la non réalisation de LIFE et les conséquences sérieuses qui en découleraient.

En effet, les pays LIFE sont les plus défavorisés d'Afrique et nous avons un devoir de solidarité avec eux pour qu'ils atteignent la justice sociale et l'égalité entre les sexes. Ce devoir trouve son expression dans cette initiative considérée comme pierre angulaire de l'EPT et fondement de l'apprentissage tout au long de la vie.

## Les stratégies de LIFE et les partenaires concernés

Les domaines stratégiques de LIFE sont les suivants :

- plaidoyer et communication afin de faire de l'alphabétisation une priorité dans les ordres du jour des différentes parties prenantes

et de créer une dynamique propre à mobiliser les ressources et intensifier les efforts conjoints d'alphabétisation ;

- renforcement des capacités afin de développer des politiques propices à une alphabétisation durable et autonomisante ;
- renforcement des capacités afin de mettre en place des programmes d'alphabétisation de qualité visant à rendre les populations autonomes ;
- partage des connaissances et des expériences stimulantes afin d'améliorer continuellement les politiques et les pratiques d'alphabétisation.

La mise en oeuvre de cette initiative en Afrique exige que les mesures suivantes soient prises immédiatement :

### Par les gouvernements des pays LIFE :

Il est intolérable que souvent plus de la moitié de la population des pays concernés soit exclue du processus de développement et de décision. Une telle marginalisation constitue une atteinte flagrante aux droits de ces personnes et leur manque de capacités représente un gaspillage énorme et un frein au développement de leurs pays.

LIFE reflète non seulement l'expression concrète du droit à l'éducation, qui relève quant à lui des attributions et du devoir des gouvernements, mais elle contribue de surcroît et surtout à la responsabilisation et à l'autonomisation des citoyennes et citoyens. En leur donnant la capacité d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion de leurs affaires, elle améliore leur qualité de vie et leur permet de participer à la chose publique.

Il faut donc d'urgence :

- intégrer l'alphabétisation et l'éducation non formelle aux priorités des stratégies sectorielles d'éducation et de réduction de la pauvreté. Ceci doit impérativement se traduire par un document de politique nationale validé ;
- adopter LIFE comme cadre commun d'intervention pour toutes actions et activités, tous projets et programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle ;
- allouer un financement adéquat et réel (au moins 3 %) du budget national de l'éducation ;
- adopter et mettre en oeuvre une charte africaine sur l'alphabétisation et les langues.

En outre, LIFE exige que les gouvernements forment une large coalition avec les communautés, les partenaires au niveau national et local opérant dans divers secteurs du développement, les organisations de la société civile, les parlementaires et le secteur privé ainsi qu'avec les partenaires bilatéraux et internationaux.

### Par la société civile et le secteur privé :

LIFE requiert le soutien et la participation de tous les secteurs et de toutes les parties prenantes. Ces partenariats s'avèrent cruciaux pour définir des politiques et programmes, mobiliser des fonds, effectuer des interventions à grande échelle et partager les connaissances. La stratégie de mise en oeuvre de LIFE relève d'une responsabilité partagée nécessitant l'engagement des ONG et des OSC pour étayer

et compléter les efforts entrepris par le gouvernement. Il importe à cet égard d'accorder une importance particulière aux activités de plaidoyer, à la mobilisation, la communication et l'innovation afin de répondre aux attentes des populations les plus marginalisées.

La capacité des ONG et OSC d'atteindre les populations les plus exclues de la société et de mettre à profit leurs connaissances, leur expérience et engagement doit être exploitée afin d'étendre la portée de LIFE et ainsi de maximiser les investissements du gouvernement et des partenaires. Il est recommandé aux ONG et OSC partenaires de :

- intensifier le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers (PTF) et des gouvernements pour l'augmentation des ressources financières ;
- participer au renforcement des capacités, à la collecte des bonnes pratiques, au traitement et à la diffusion des données ;
- veiller à la qualité des programmes ;
- demander constamment des comptes à tous les partenaires et parties prenantes.

### Par les partenaires du développement de l'éducation:

Bien que lancée par l'UNESCO, l'Initiative LIFE n'en constitue pas pour autant une activité supplémentaire ou bien destinée à concurrencer les programmes d'alphabétisation prioritaires en cours de réalisation et établis par les pays et leurs partenaires techniques et financiers. Ce n'est pas une initiative isolée distincte des priorités et plans nationaux. Il s'agit bien plus d'offrir un cadre d'action pour répondre aux nouvelles exigences ainsi qu'à l'urgence et l'ampleur du défi de l'alphabétisation posé par LIFE. Il est donc urgent de :

- se mobiliser pour revisiter les priorités établies en fonction des domaines stratégiques identifiés par LIFE ;
- réviser les mécanismes et critères de financement par rapport aux exigences de LIFE ;
- revoir de façon conséquente les allocations budgétaires afin de mettre davantage l'accent sur les programmes d'alphabétisation ;
- faire des suggestions propres à accélérer la mise en oeuvre de cette initiative.

### Par le Système des Nations Unies (SNU), en particulier l'UNESCO:

Comme indiqué plus haut, LIFE est un outil de mise en oeuvre de la DNUA, des OMD et contribue effectivement à l'atteinte des objectifs des autres initiatives des Nations Unies lancées dans le cadre du mandat et de la mission du SNU.